

projet de canalisation du Saint-Laurent, avec le concours des autorités appropriées des États-Unis. Les journaux et la radio ont beaucoup parlé du projet de création d'un ministère de la production de défense et de l'accroissement probable des pouvoirs du Gouvernement afin de lui permettre de régler les problèmes d'économie et de défense. Il est question aussi de modifications appropriées à la législation touchant les membres des forces armées. Cela s'imposait, évidemment. Pour le reste, il n'y a rien de neuf, sauf qu'il est vaguement question de retirer les droits de citoyenneté aux personnes déloyales envers le Canada. Cela ne me paraît guère une façon efficace de sévir contre les actes déloyaux que cette allusion semble viser.

Jamais discours du trône ne fut certes moins révélateur que celui dont nous sommes saisis. Bien que l'expression "état d'urgence" soit employée, rien ne démontre qu'on se rend pleinement compte de la gravité de la situation avec laquelle nous sommes aux prises.

Il est dit que le Gouvernement cherchera à obtenir des pouvoirs additionnels par décrets du conseil "pour assurer des préparatifs de défense suffisants... et empêcher la désorganisation économique", mais on n'indique pas quelles dispositions le Gouvernement entend prendre à ce sujet. Le ministre des Finances (M. Abbott) nous l'a peut-être laissé entrevoir cet après-midi, lorsqu'il a dit que s'il y a lieu d'appliquer des régies, il faudra invoquer à cette fin les pouvoirs que le Gouvernement réclamera et auxquels le discours fait allusion. J'avais l'impression que le Gouvernement avait obtenu des pouvoirs suffisants en septembre dernier, pouvoirs dont il a négligé de se servir.

Le discours du trône, il est vrai, n'est pas censé exposer dans tous les détails les mesures législatives que le Gouvernement présentera ni les dispositions qu'il entend prendre. Il est pourtant censé nous indiquer clairement quelle ligne de conduite le Gouvernement entend suivre à l'égard des questions d'importance capitale. A un moment où les députés et le public devraient savoir au juste dans quel sens le Gouvernement entend agir, on nous sert une déclaration officielle adroitement rédigée de manière à sembler reconnaître les problèmes qui se posent mais à nous cacher soigneusement tout véritable renseignement sur les dispositions qui seront prises en vue d'assurer notre survivance en tant que nation libre.

C'est pourquoi j'ai écrit au premier ministre hier pour lui proposer que nous procédions de la manière qui s'est révélée si satisfaisante

aux Communes anglaises. Je proposais instamment des débats distincts sur les affaires extérieures, la défense nationale et le coût de la vie afin que le Gouvernement nous expose ses projets. Nous pourrions alors méthodiquement formuler des propositions à l'égard de ces diverses questions. La proposition eût-elle été acceptée, nous aurions tous été un peu au courant des projets du Gouvernement, avant d'entamer le débat. Pour ma part, je ne tiens nullement à ce qu'il soit interrompu. A cette heure si critique, où nous nous demandons si nous allons approuver le programme que nous présente le Gouvernement, nous devrions avoir au moins une idée de ce qu'il compte faire. Voter pour la motion tendant à l'adoption du discours du trône, c'est appuyer les propositions générales qu'a formulées le cabinet au début de la session. Car le discours du trône est considéré comme le vote de confiance le plus important qu'ait à remporter le Gouvernement, à cette Chambre-ci ou dans n'importe quelle autre Chambre du même genre. Le discours du trône ne nous apporte aucun renseignement qui nous permette de décider si ces propositions sont satisfaisantes ou non. Que les divers ministres introduisent dans le débat des déclarations qui embrassent un domaine aussi vaste, ce n'est pas, à mon avis, une bonne façon de jeter les bases d'une discussion constructive de ces problèmes dont la solution déterminera, dans une grande mesure, notre avenir. Sans ces renseignements, il nous est impossible d'examiner les faits, au moment où, tous, nous désirons vivement prendre conscience de la réalité.

La vérité brutale, c'est que jamais, depuis qu'elle a traversé la sombre époque du moyen âge, notre civilisation, voire la liberté elle-même, n'a été aussi gravement menacée de destruction. Jamais la population canadienne ne s'est refusée à regarder la vérité en face. Encore faut-il qu'elle reçoive la direction que seul l'État, qui dispose de nombreuses sources secrètes de renseignements et des services d'un vaste personnel d'experts, est en mesure de lui donner. Sans aucun doute l'individu peut-il exprimer ses vues, mais, en fin de compte, on a tendance à penser que le Gouvernement, qui possède des moyens particuliers de se renseigner sur les affaires internationales ou intérieures, surtout en des époques critiques comme celle-ci, est en mesure d'apprécier comme il convient les renseignements les plus précis portés à sa connaissance, mais ignorés de ceux qui, quoique sincères, ne sont qu'incomplètement éclairés.